



# Pauillac

Infolettre municipale



Numéro 4 - 1er trimestre 2022

# L'édito



“ Chères Pauillacaises, chers Pauillacais,

Je profite de cette première infolettre de l'année pour vous renouveler, au nom du Conseil municipal et de moi-même, nos meilleurs vœux. Même si la situation sanitaire est toujours compliquée, nous apprenons à mieux vivre avec et j'espère que nous finirons par en sortir.

Je tiens à remercier les agents communaux qui, comme bien souvent, sont en première ligne, avec une pensée particulière pour nos agents des écoles primaires et de la cuisine centrale.

L'année 2022 sera l'année des signatures pour Pauillac.

Signature du contrat Petites Villes de demain avec l'État, qui permettra à Pauillac de bénéficier d'importants dispositifs d'aides dont notamment l'incitation fiscale Denormandie, favorisant la rénovation dans les bâtiments anciens.

Signature du contrat Ville d'Équilibre avec le Département de la Gironde, qui permettra d'obtenir des subventions visant à renforcer la position de petite centralité de Pauillac avec au programme : la réhabilitation du stade nautique intercommunal, la restructuration de la rue Édouard de Pontet, les créations de logements et de pistes cyclables...

Signature d'une convention d'aménagement avec le Grand Port Maritime de Bordeaux visant à optimiser les retombées économiques de l'aménagement à Pauillac d'un terminal pour grands bateaux de croisière dont les travaux commenceront en fin d'année.

Une fois cette phase administrative terminée, viendra le temps des réalisations. Vu le programme, en tant que Maire de Pauillac depuis maintenant 8 années, je suis fier du travail qui a été réalisé et qui permettra, j'en suis certain, à notre belle endormie de retrouver ses lettres de noblesse. ”

Florent FATIN

Maire de Pauillac

Vice-Président de la Communauté de Communes

Médoc Cœur de Presqu'île

## AU SOMMAIRE



**C'EST ARRIVÉ DANS VOTRE COMMUNE p.3**



**LE GRAND DOSSIER p.4-5**



**LA VIE DE LA COMMUNE p.6**



**PAROLE DES GROUPES p.7**



**INFORMATIONS p.8**

Suivez l'actualité sur Facebook & Twitter : Pauillac Ma Ville  
[www.mairie-pauillac.fr](http://www.mairie-pauillac.fr)

Imprimé à 2 800 exemplaires sur papier par Proformats- Distribution La Poste.

Directeurs de la publication : Florent FATIN & Pierre REVELLE

Comité de rédaction : le Conseil municipal et le service communication

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce numéro.

Crédits photos : Service Communication, ville de Pauillac, Pierre Revelle, DR

# C'est arrivé dans votre commune



## Retour sur... Halloween

Samedi 30 octobre s'est déroulée la traditionnelle fête d'Halloween, organisée par Les Tourelles et l'association Chouette on le fait ensemble. Cet événement a suscité une grande mobilisation et une belle participation des jeunes habitants. Les artistes échassiers ont animé le défilé de chars effrayants d'une bien belle manière. Le spectacle a pris la forme d'une déambulation lumineuse et colorée proposée par les Tourelles accompagnée de The Feliz Compagnie.

La fréquentation a été au delà des prévisions tant sur le défilé que pour le spectacle, avec **près de 500 personnes présentes**. Le défilé s'est clôturé par un spectacle à la Salle des Fêtes de Pauillac.

Les services municipaux de la Ville et la police pluricommunale ont assuré la mise en place et le bon déroulement de cette soirée festive.



## Retour sur... Vivement Noël !

Samedi 11 et dimanche 12 décembre a eu lieu à Pauillac la 1ère édition de « Vivement Noël ! », initiée par la Ville de Pauillac en partenariat avec les acteurs locaux.

Au total, ce ne sont **pas moins de 1 000 personnes** qui se sont déplacées pour vivre ces moments d'échanges, de convivialité et de magie ! Les animations ont ravi petits et grands, et les produits proposés par la cinquantaine d'exposants présents place du Marché ont rencontré un vif succès.



*Rendez-vous les 10 et 11 décembre 2022  
pour la 2ème édition !*



## Mise en place du

### Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes ?

Monsieur le Maire et l'ensemble de la municipalité ont décidé de donner la parole aux jeunes Pauillacais afin qu'ils s'impliquent dans la vie de leur commune.

La création d'un Conseil Municipal des Jeunes est le fruit d'une volonté politique forte portée par la nouvelle équipe municipale et s'inscrit dans la lignée de la politique éducative de notre collectivité.

Intéresser les jeunes à la vie municipale, leur permettre de construire leur citoyenneté, les inciter à s'impliquer en faisant des propositions de réalisations dans les domaines qui les concernent, leur offrir la possibilité de donner des avis sur des projets dont la collectivité les saisit... telles seront les missions des élus de ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes, pour un mandat de 2 ans.

L'objectif éducatif pour les enfants est double :

- Permettre un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge, qui passe par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections...)
- Favoriser la gestion de projets par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative.

À l'image d'un Conseil municipal d'adultes, les jeunes élus doivent réfléchir, discuter, décider puis mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs de la vie de la cité, dans le cadre des principes des valeurs républicaines.

Faire partie du Conseil Municipal des Jeunes, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

### Campagne électorale

Ainsi, le 21 octobre, après une campagne grandeur nature et un vote en présence des équipes éducatives et d'un élu dans chacune des 3 écoles (Saint-Lambert, Hauteville et Mousset), nos 12 jeunes conseillers ont été élus et tout cela dans le cadre même de la parité !

Nous sommes fiers de présenter toutes nos félicitations à **Rahil Jabbar, Kandamaye Laban, Christopher Charlemagne Troyas, Louane Lacroix Mesa, Rémy Chaigneau, Amira Tabai Idriddi, Naïm Mach Qoqi, Meryem Aoiydi, Ilan Sebile, Malak Elrhaouti, Yasser Sayad et Estelle Martin !**



### Rencontre avec la Municipalité

C'est avec une grande joie que nos jeunes élus du CMJ ont été conviés, pour un moment de rencontres et d'échanges autour d'une collation avec Monsieur le Maire Florent Fatin, Madame Danielle Barrao (Adjointe au Maire à la citoyenneté) Julie Bortolussi et Sylvain Barret (élus délégués au CMJ).

Merci à eux et leurs parents pour leurs présences au cœur même des vacances de la Toussaint !

Autour d'une leçon d'instruction civique sur fond de questions/réponses avec Monsieur le Maire et ses élu.es, une présentation des agents et la visite du bâtiment y compris la cave (Halloween oblige), ce moment de partage leur a permis d'aborder plus sereinement le grand jour de la cérémonie officielle.

## Conseil Municipal des Jeunes

### Cérémonie d'investiture

Ce n'est pas sans grand honneur que le 08 novembre 2021, nos jeunes élus se sont vus remettre leurs cartes de fonction ainsi que leurs diplômes d'engagement de citoyen sans oublier leur écharpe tricolore lors de l'investiture en Mairie. Quelle fierté pouvait-on lire dans leurs yeux lorsqu'ils ont arboré le signe officiel de la fonction d'élu devant une assemblée constituée de la municipalité de la ville, de la presse et de leurs proches.



### Inauguration «Vivement Noël !»

Les jeunes élus ont inauguré, accompagnés des membres du Conseil municipal, le samedi 11 décembre 2021, cette nouvelle manifestation. Ils ont pu échanger avec les exposants participants à cette journée conviviale.



### Commémoration

Les membres du CMJ, les élus, les associations, les porteurs drapeaux, la Gendarmerie, les pompiers, les anciens combattants et les Pauillacais ont participé à la cérémonie organisée à l'occasion de la Cérémonie du 11 novembre.



« Avec le Conseil Municipal des Jeunes, nous remplissons notre engagement à développer le plus largement possible la démocratie participative et la citoyenneté ».

**Danielle Barrao,**

Adjointe au Maire au développement durable et à la citoyenneté



# La vie de la commune

## Les Médocaines relèvent le défi du Trek Rose !

*Élodie, Stéphanie et Nathalie se connaissent depuis les années collège. C'est en fin d'année 2021 que Nathalie a eu une idée : vivre l'aventure du trek rose ! Derrière cette idée, des envies, celles de faire quelque chose dans le milieu humanitaire qui a du sens, et de faire quelque chose pour soi, « nous avons toutes des vies prenantes, en tant que femmes et en tant que mères ».*

Alors qu'est-ce que le Trek Rose ? C'est un trek 100% féminin à vivre à trois. Équipées d'une boussole, d'une carte, d'un rapporteur topographique et d'une bonne paire de chaussures de randonnée, les femmes foulent les grands espaces désertiques et sauvages du Maroc. L'édition 2021, qui a eu lieu du 28 octobre au 02 novembre, en partenariat avec 2 associations : **Enfants du Désert** et **Ruban Rose**, dont 35% des frais d'inscription sont reversées à ces associations.

C'est donc tout naturellement que Nathalie a proposé à ses deux amies cette folle aventure « nous sommes toutes les 3 sportives et nous nous complétons, autant d'un point de vue des compétences que de nos personnalités. Chacune a naturellement trouvé sa place ».

Avant de partir, elles se sont préparées en organisant des sessions de marches et randonnées, des exercices d'orientation avec le matériel dont elles allaient disposer sur place. Début octobre, elles ont créé la page Facebook Les Médocaines – Trek Rose Maroc 2021 pour que les gens suivent au quotidien leurs aventures. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 272 personnes qui les ont encouragé et félicité dans leur parcours.

Pendant les 3 jours de trek, les 174 équipes inscrites ont dû s'orienter dans le désert de Merzouga, à l'est du Maroc, sous des températures avoisinantes parfois les 48°C. Le 4ème jour, ultime étape, les participantes ont rassemblé toute leur énergie dans la montée d'une dernière dune, puis ont pu rencontrer les femmes des villages alentours, à qui elles ont pu offrir notamment des métiers à tisser.

En plus du côté sportif et de la notion de dépassement de soi, le Trek Rose les a sensibilisé aux actions de diverses associations, notamment **Jeune et Rose**, basée à Saint-Paul de Baye, présente sur place pour sensibiliser à l'autopalpation mammaire.

Ce qu'elles retiennent de cette aventure, à l'unanimité, c'est l'envie de vivre à fond, sans regrets, de s'octroyer des moments forts, pour elles. Et lorsqu'on leur demande si elles pourraient revivre cette belle aventure, la réponse est elle-aussi unanime : c'est non. Elles s'expliquent : « nous avons vécu quelque chose de tellement fort, tellement parfait toutes les trois, que nous aurions peur d'être déçues ».

Encore bravo à elles trois !



De gauche à droite : Élodie, Nathalie et Stéphanie

**Facebook : Les Médocaines - Trek Rose Maroc 2021**  
**Ruban Rose : <http://www.cancerdusein.org>**

**Enfants du Désert : <https://enfantsdudeseert.org>**  
**Jeune et Rose : <http://www.jeuneetrose.fr>**

**Leurs sponsors**  
Rotary Club Pauillac  
Château Lynch-Bages  
Pharmacie Benesse

## Rappel «Zones bleues» à Pauillac

**Stationnement réglementé du lundi au samedi, de 09h à 12h30 et de 14h30 à 18h30 sauf dimanches et jours fériés.**

### Nouvelles zones

- Quai Antoine Ferchaud - Rue Lucien Teyssier à Ferdinand Buisson (10 places)
- Quai Léon Perrier - Rue Lucien Teyssier à Étienne Dieuzède (22 places)
- Quai Albert Pichon- Rue Étienne Dieuzède à Rabié (22 places)
- Place du Maréchal Foch - parking près de l'église (7 places)

**Tout conducteur stationnant sur une place concernée par l'arrêté, sera tenu d'utiliser un disque de contrôle de la durée de stationnement (disque bleu) et devra l'apposer en évidence sur la face interne du parebrise du véhicule en mentionnant l'heure d'arrivée.**

### Risques de verbalisations :

- Absence de dispositif de contrôle de la durée (absence du disque bleu) : 35 €
- Dispositif de contrôle mal placé (Disque présent mais mal placé, les informations sont illisibles de l'extérieur du véhicule) : 35 €
- Apposition d'un dispositif de contrôle non conforme : 35 €
- Dépassement de la durée maximale de stationnement (Stationnement au-delà des deux heures autorisées) : 35 €



# Parole des groupes



Conformément à la législation, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal.

## Groupe « Pauillac Demain »

Majorité municipale - Florent FATIN, Jean-François RENAUD, Julie COSTA, Valérie CROUZAL, Patrick ARBEZ, Danielle BARRAO, Pierre REVELLE, Fabienne ALVES, Patricia DORÉ, Jean-François GETTE, Marion BARILLOT, David FALCO, Marine FAURIE, Christophe SIAUT, Gersende GUIET, Dominique GARRIGOU, Julie BORTOLUSSI, Sylvain BARRET

Au nom du groupe majoritaire, nous souhaitons la bienvenue à nos jeunes collègues du Conseil municipal des jeunes, le CMJ. Grâce à leurs travaux et à leurs propositions, nous aurons le plaisir d'intégrer leurs désirs pour Pauillac dans la politique municipale. N'oublions pas que notre ville doit répondre aux aspirations du plus grand nombre et surtout des générations futures.

Nous félicitons également Jean-François RENAUD qui a pris depuis quelques mois la responsabilité de 1er adjoint au Maire. Il a toute notre confiance et notre amitié pour cette tâche qu'il prend très à cœur. Bravo à lui !

Considérant la situation sanitaire actuelle, nous pouvons raisonnablement penser que 2022 sera l'année du retour des grands événements pour notre commune. Les fêtes de Pentecôtes, la fête de l'Agneau, le festival Les Vendanges du 7ème art, MuCoWi et l'incontournable Marathon du Médoc. Nous renouvellerons également Vivement Noël, qui a été un vif succès pour cette fin d'année 2021 et aurons le plaisir de vous présenter fin mai une nouvelle manifestation éco-citoyenne autour du développement durable, Vert Médoc.

## Groupe « Réussir Pauillac »

Minorité municipale - William POUYALET, Serge MORISSEAU, Marie-Brigitte AMBROISE

Promesses! Promesses! Monsieur le Maire, égal à lui-même, nous a promis, lors de sa campagne électorale, «l'île aux enfants» au Gaët, un méga cinéma à la salle des fêtes, la réhabilitation du Cossec, la restructuration des halles du marché, qu'en est-il aujourd'hui? L'emplacement du projet «l'île aux enfants» a été submergé par la dernière marée (coef.100), quant au complexe cinéma, la réhabilitation du Cossec et la restructuration des halles du marché, c'est un silence assourdissant.

Que va devenir le port? Aujourd'hui envasé, la drague est hors service. Quel va être le coût de la remise en état?

A ce jour, aucune information n'a filtré.

Comme à son habitude et en grand démocrate, Monsieur le Maire va répondre aux questions qui lui sont posées dans cette infolettre.

Quant à notre droit de réponse? Les Pa

## Groupe « Pauillac C'est Vous »

Minorité municipale - Grégoire DE FOURNAS, Élodie TAUZIER, Philippe CHAGNIAT

Vigilant et assidu, Philippe Chagniat s'est penché sur le rapport du prix et de la qualité de l'eau. Un document essentiel afin d'améliorer le service rendu aux pauillacais dans ce domaine. Grâce à sa vigilance, le maire a dû présenter ce rapport par trois fois au conseil municipal pour qu'il soit enfin accepté tant il était truffé d'inexactitudes. Le réseau d'eau à Pauillac est en mauvais état, les fuites sont nombreuses et près d'un quart de l'eau est perdu. Contrairement aux affirmations mensongères du maire, il n'y a aucun plan pluriannuel d'entretien du réseau de canalisations pourtant indispensable pour améliorer le service et le montant de votre facture.

## Armelle Daumens, Maryse Blanck

Minorité municipale - Armelle DAUMENS, Maryse BLANCK

### Une première à Pauillac,

Déléguées respectivement au port et à la médiation, en lien direct avec M. Fatin,

**Armelle** est votre interlocutrice principale concernant tous les problèmes émanant du port de plaisance.

**Maryse** est à votre disposition pour toutes remarques ou conflits de voisinage.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre afin de répondre à vos attentes.

## Philippe Barraud

Minorité municipale - Philippe BARRAUD

J'ai repris ma liberté mais je reste élu, au service des Pauill



# Informations

## Animations à venir \*

**Samedi 12 mars**

**Spectacle LA VIE DEVANT NOUS - Les Tourelles**

Informations & réservations : 05.56.59.07.56  
www.tourelles-pauillac.fr

**Du dimanche 20 au mardi 22 mars**

**Printemps du Cinéma - Cinéma l'Éden**

Tarif unique : 4 € la séance !

Informations & réservations : 05.56.59.23.99

**Samedi 26 mars à 20h**

**Carnaval nocturne - RPA Le Bascoat**

Organisé par Les Tourelles en collaboration avec Chouette on le fait ensemble

Informations & réservations : 05.56.59.07.56

www.tourelles-pauillac.fr

**Jeudi 31 mars à 20h30**

**Le Lion en hiver (Unipop cinéma) - Cinéma l'Éden**

Projection précédée à 18h30 d'une rencontre\* avec Marguerite Chabrol, professeure en études cinématographiques

(\*retransmise en direct depuis le cinéma Jean Eustache de Pessac)

Tarifs : 4 €, 5 € ou 6,50 € - Informations & réservations : 05.56.59.23.99

communication@mairie-pauillac.fr

**Du vendredi 08 au dimanche 10 avril**

**Portes ouvertes des châteaux du Médoc**

Informations & réservations : 05.56.59.03.08

www.medocvignobles.com

**Vendredi 06 mai à 20h30**

**Théâtre d'objets sonores connectés**

**Salle des fêtes**

Block - Cie La Boîte à Sel

Tarifs : 5 €, 8 € ou 10 €. Gratuit pour les - 12 ans

Informations & réservations : 09 52 50 41 92

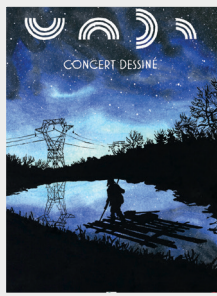
**Vendredi 13 mai**

**UNDA concert dessiné - berges de l'estuaire**

Informations & réservations : 05.56.59.23.99

communication@mairie-pauillac.fr

Dans le cadre de la manifestation Vert Médoc



\*Liste non exhaustive, programmation complète sur [www.mairie-pauillac.fr](http://www.mairie-pauillac.fr)

Accueil du public dans le respect des règles sanitaires en vigueur

**Samedi 14 mai à 11h**

**Vernissage exposition Rencontres Estuariennes - Médiathèque**

Informations : 05.56.59.02.20

bibliotheque@mairie-pauillac.fr

**Mardi 17 mai à 19h**

**Concert Quatuor à Bordeaux - Cinéma l'Éden**

Informations : 05.56.59.23.99

communication@mairie-pauillac.fr

**Du mercredi 11 mai au samedi 04 juin**

**Vert Médoc**

Manifestation éco-citoyenne autour du développement durable

Programme complet à venir : [www.medocvignoble.com](http://www.medocvignoble.com)

**Du samedi 04 au lundi 06 juin**

**Fêtes et Régates de la Pentecôte**

[www.mairie-pauillac.fr](http://www.mairie-pauillac.fr)

**Dimanche 05 juin**

**Fête de l'Agneau**

Organisée par l'Association des Amis de l'Agneau de Pauillac

[www.facebook.com/agneau.depauillac.3](https://www.facebook.com/agneau.depauillac.3)

**Mardi 21 juin à 19h**

**Fête de la Musique - Esplanade La Fayette**

Organisée par Les Tourelles

Informations & réservations : 05.56.59.07.56

[www.tourelles-pauillac.fr](http://www.tourelles-pauillac.fr)

## Prochainement



[www.vendangesdu7eart.fr](http://www.vendangesdu7eart.fr)

## Élections

**Présidentielles 10 & 24 avril 2022**

**Législatives 12 & 19 juin 2022**

**Inscription sur les listes électorales**

**DATES LIMITES**

Jusqu'aux **2 & 4 mars 2022** pour l'élection présidentielle et jusqu'au

**6 mai 2022** pour les élections législatives

**COMMENT FAIRE ?**

● **En ligne jusqu'aux 2 mars**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés

● **En mairie jusqu'aux 4 mars**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;

● **Par courrier jusqu'aux 4 mars** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

**INFORMATION JEUNES RECENSÉS**

● Les jeunes recensés **au plus tard le 31 décembre** seront inscrits d'office sur les listes électorales en vue de la participation à l'élection présidentielle.

● Les jeunes se faisant recenser **entre le 1er janvier et le 4 mars 2022** devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales.

## Sécurité routière

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes... L'usage de ces engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) se multiplie. Face à ce constat, nous vous rappelons la réglementation spécifique applicable à ces moyens de locomotion ainsi que le montant de l'amende...

